

**LE PRESIDENT DE LA F.F.H.G**

Dossier suivi par Eric ROPERT, Directeur général

☎ 01 85 76 49 25

@ o.molina@ffhg.eu

**AUX PRESIDENTS ET PRESIDENTES DE CLUBS**  
**COPIE A LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE,**  
**AU COMITE DIRECTEUR**  
**AU MEDECIN FEDERAL**  
**AUX ZONES, LIGUES REGIONALES ET**  
**COMITE DEPARTEMENTAUX**  
**AUX SALARIES DE LA FFHG**

Cergy, le 5 mars 2020

***Envoi par courrier électronique***

**OBJET : RECOMMANDATIONS SUR LE CORONAVIRUS**

Madame, Monsieur,

Devant l'afflux d'informations parfois contradictoires concernant le Coronavirus, la FFHG souhaite vous informer sur la situation et vous faire part de quelques recommandations émanant notamment du Ministère des Sports et du Comité National Olympique et Sportif Français.

En effet, nous sommes en contact régulier avec le ministère des sports qui nous tient informés de la situation et des décisions de l'État.

La situation évoluant en permanence, les dispositions prises par le Gouvernement peuvent elles-mêmes évoluer dans les prochains jours ou les prochaines semaines.

Vous trouverez l'ensemble des informations disponibles à ce jour vous permettant d'y voir plus clair sur le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

D'une façon générale, il convient de ne pas paniquer mais de prendre quelques précautions.

Par conséquent, nous vous demandons de :

- Faire appliquer les recommandations du Ministère de la Santé à savoir :
  - Se laver les mains très régulièrement ;
  - Tousser ou éternuer dans son coude ;
  - Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;
  - Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
  - Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale).

Vous pouvez notamment télécharger et imprimer une fiche pour l'afficher dans la patinoire via le lien suivant :

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/spf0b001001\\_coronavirus\\_4x3\\_1-10\\_fr\\_version\\_paysage.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/spf0b001001_coronavirus_4x3_1-10_fr_version_paysage.pdf)

- Continuer les activités sportives nationales normalement, sauf décision contraire de la mairie ou du préfet. Ceci est particulièrement vrai pour les zones géographiques considérées comme des « clusters » c'est à dire dans lesquelles se trouve une concentration de cas avérés.  
Si vous êtes dans une de ces zones, n'hésitez pas à contacter votre mairie qui pourra vous donner l'état des décisions du préfet.
- Ne pas faire participer à vos activités les joueurs ou joueuses, arbitres ou bénévoles malades, et ceux venant des « clusters » et ne pas s'y déplacer pour des activités sportives.
- Demander aux joueurs et joueuses de ne plus se serrer la main à l'issue d'une rencontre ou d'une série de play-offs mais de remplacer cette tradition par un « fist bump », un check avec les gants.
- Ne pas serrer la main aux arbitres avant et après les rencontres.

Concernant les échanges internationaux :

- ✓ Ne pas vous déplacer dans les zones à risque (telles que l'Italie du nord par exemple) et ne pas faire venir des équipes ou sportifs de ces zones ;
- ✓ D'une façon générale, ne pas maintenir des échanges internationaux (stage ou tournoi à l'étranger ou réception d'équipes étrangères) afin de limiter les risques, sauf pour les compétitions internationales officielles organisées par la Fédération Internationale.

Nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure des évolutions de la situation et des consignes reçues par la FFHG.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter les services de la Fédération qui sont à votre disposition pour vous éclairer sur les recommandations du présent courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

M. Luc TARDIF  
Président de la FFHG

